



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du mercredi 15 avril 2026

Conseillers en exercice : 19 — Présents : 17 — Absents excusés ayant donné pouvoir : 2 (M. Stéphane Pichon à M. Marc Lebrun ; Mme Karine Dupré à Mme Nadia Belkacem).

Présidence : Mme Claire Vasseur, maire. Secrétaire de séance : M. Thierry Mesnard.

Ouverture de la séance à 19 h 00.

Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mars 2026

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Point 1 — Compte administratif 2025 (DCM 2026-014)

M. Marc Lebrun, adjoint aux finances, présente le compte administratif 2025 : excédent de fonctionnement de 612 400 €, besoin de financement de la section d'investissement de 188 900 €. Mme la maire quitte la séance pendant le vote. Adopté par 15 voix pour et 3 abstentions.

Point 2 — Compte de gestion 2025

Le compte de gestion établi par le comptable public est déclaré conforme au compte administratif. Adopté à l'unanimité.

Point 3 — Affectation du résultat

L'excédent de fonctionnement est affecté pour 188 900 € à la couverture du besoin de financement et pour 423 500 € en report de fonctionnement. Adopté à l'unanimité.

Point 4 — Budget participatif 2026

Mme Élodie Tanguy propose de porter l'enveloppe du budget participatif à 50 000 € (contre 30 000 € en 2025). Les habitants pourront déposer leurs projets jusqu'au 30 juin 2026 ; le vote aura lieu en octobre. Adopté à l'unanimité.

Point 5 — Subventions aux associations

M. Julien Moreau présente la répartition de l'enveloppe de 86 000 € entre 42 associations. Mme Christine Barré ne prend pas part au vote. Adopté par 17 voix pour et 1 abstention.

Point 6 — Convention de mise à disposition du dojo Léo Lagrange

La convention avec le Judo Club Montere est renouvelée pour trois ans. Adopté à l'unanimité.

Point 7 — Révision du plan local d'urbanisme

Mme Sophie Renaudin rappelle la délibération du 2 avril 2026 prescrivant la révision du PLU. La concertation publique s'ouvre avec une réunion publique le 15 mai 2026 et un registre numérique ouvert jusqu'au 30 septembre 2026. Adopté par 16 voix pour et 3 contre.

Point 8 — Tarifs des séjours d'été du centre de loisirs

M. Hervé Castaing présente la grille tarifaire des séjours de juillet 2026, modulée selon le quotient familial (de 95 € à 310 € la semaine). Adopté à l'unanimité.

Point 9 — Motion de soutien à la ligne TER Nantes – Angers

Le conseil demande le maintien des arrêts en gare de Montere aux heures de pointe. Adopté à l'unanimité.

Questions diverses

Vitesse sur le quai de Loire. M. Olivier Danet (Agir pour Montere) relaie une pétition de 186 riverains demandant que le quai de Loire passe à 30 km/h comme le reste de la ville, alors que la délibération du 28 mars le maintient à 50 km/h. Mme Élodie Tanguy répond que le quai reste l'itinéraire des poids lourds vers la zone d'activités du Port. Des comptages automatiques seront réalisés en octobre 2026 ; une décision sera présentée en commission urbanisme en novembre 2026. D'ici là, le quai de Loire reste à 50 km/h.

Boulevard de la Gare. Mme Sylvie Naud demande si le boulevard de la Gare pourrait passer à 30 km/h avec l'ouverture du pôle d'échanges. Mme la maire indique qu'une décision sera prise avant l'été, une fois le parking relais en service.

Route de Nantes. M. Damien Roussel s'inquiète de la vitesse devant le collège. Mme la maire précise que la route de Nantes est une route départementale (RD 723) et que l'avis du Département a été sollicité le 2 mai.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.

La maire,
Claire Vasseur

Le secrétaire de séance,
Thierry Mesnard